

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO

PROPRIÉTÉS

Huile-vernis incolore transparente pour les meubles et les sols en bois, ainsi que le liège et la terre cuite. Aspect mat-satiné.

L'HUILE DURE PRO sert à protéger les sols, les boiseries apparentes, les plans de travail et l'extérieur des meubles contre l'humidité, l'abrasion et la salissure. Usage universel dans les habitations sur le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, les escaliers, les planchers et le liège, de même que sur les terres cuites et les carrelages absorbants. Crée une surface attrayante et discrète, agréable au toucher. Ne convient pas à l'extérieur ni dans les locaux sanitaires ou les entrées d'immeubles publics fortement fréquentés. Faire un essai sur le chêne, le bois exotique et les matériaux en particules de bois.

Utilisation à l'intérieur, aspect huilé discrètement satin-mat, agréable au toucher. Repousse l'eau, résiste à l'abrasion et aux salissures. Facile à entretenir, peut être rénovée dans le système un nombre de fois quasiment illimité. Diffusante et perméable à la vapeur d'eau. Efficace, d'application rationnelle

COMPOSITION

Solvant exempt d'aromate et d'huiles essentielles, huile de ricin, huile de carthame, ester de résine de colophane, acide silicique, siccateurs de cobalt, manganèse et zirconium.

MISE EN ŒUVRE

1-Préparation du support

Le support doit être propre, sec, ferme, stable et exempt de substances efflorescentes, décolorantes, séparatives et / ou retardant le séchage. Pour les sols, veiller à ce que le support soit posé correctement et à traiter préalablement les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants.

Imprégner le bois massif, les matériaux en particules de bois, les parquets, le liège, la terre cuite et les carrelages absorbants avec l'Huile. Appliquer ensuite la couche de protection finale avec l'HUILE DURE PRO.

2-Traitement préliminaire

Bois (bois massif et matériaux en particules de bois) sur les faces extérieures des meubles, rayonnages, lambris, etc. : Imprégner le bois absorbant, brut ou imprégné avec des produits non filmogènes avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS (universelle, robuste et repoussant l'eau). Poncer complètement ou remplacer

le bois friable et grisé. Taux d'humidité maximal pour le bois de résineux 15 %, le bois de feuillus 12 %. Laver complètement la graisse, la résine et la cire avec le DILUANT BALSAMIQUE. Les bois riches en résines (p. ex. le mélèze) ont tendance à rejeter de la sève sous l'effet de la chaleur. Toujours faire un test préalable sur le chêne (acide tannique !), les bois tropicaux (composants décolorants, retardant le séchage !) ainsi que sur les matériaux en particules de bois (OSB, MDF). Porter une attention particulière aux directives du fabricant relatives à la compatibilité et au système de recouvrement. Les surfaces compactes sont idéales, éviter de former des surplus dans les fentes et les trous (OSB) car ils resteraient collants et odorants. Eliminer jusque dans les pores les anciens recouvrements à base de laques et de résines synthétiques érodés, fissurés, détachés et écaillés, par ponçage, sablage ou décapage. Eliminer les résidus de décapage jusqu'en profondeur des pores. Poncer soigneusement les anciens traitements bien adhérents et stables à base d'huile et de résine alkyde afin de les dépolir et les lessiver/dégraissier. Dans les locaux humides, imprégner sur toutes les faces les lambris afin d'éviter le gauchissement dû à l'absorption d'humidité, assurer la ventilation par l'arrière. Imprégner et appliquer une couche de finition sur le bois constructif avant l'assemblage. En raison du risque d'odeur, ne pas appliquer de produits à base d'huile à l'intérieur des meubles et des tiroirs.

Parquets, planchers, bois de bout, liège, terre cuite et carrelage absorbants : S'assurer que le sol est correctement monté. Placer les terres cuites et les carrelages uniquement dans des pièces dont le taux d'humidité est en équilibre et sur un fondement sec afin d'éviter les efflorescences blanchâtres et les traces d'humidité. Si possible, imprégner les carrelages secs sur toutes les faces avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les poser. Les carrelages déjà posés devraient de préférence être imprégnés avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS avant de les rejointoyer et de les acidifier. Eliminer les résidus de ciment sans détremper le support. Permettre au support de sécher afin d'atteindre un taux d'humidité en équilibre avant d'appliquer sur toute la surface l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS et ensuite l'HUILE DURE PRO. Veuillez faire un essai sur les surfaces critiques. Le liège doit être posé correctement, ensuite le poncer légèrement pour aplanir les différences de niveau et colmater les fentes avec une pâte faite de farine de liège et l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS. Mater les zones qui, éventuellement, resteraient brillantes en effectuant un ponçage. Faire la finition avec l'HUILE DURE PRO uniquement lorsque la surface, régulièrement et suffisamment imprégnée avec l'HUILE D'IMPREGNATION BOIS, d'aspect satiné, est sèche à cœur. Poncer finement les inclusions de poussières, les fibres

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

du bois relevées, etc.

Les supports inadaptés sont les supports soumis aux intempéries, fortement exposés aux liquides ou au stress mécanique, p. ex. les sols des immeubles publics fortement fréquentés, les sols des locaux sanitaires, les mains courantes et les meubles de jardins soumis aux intempéries. Veiller à la protection constructive et éventuellement chimique du bois selon la norme NBN EN 927-1. Faire un test sur les bois exotiques, le chêne et les matériaux en particules de bois.

Les supports déficients exigent une approche différenciée, faire un test.

Teinte incolore-transparent. Une intensification de la couleur des supports poreux est possible. Il est aussi possible de teinter les surfaces en bois absorbantes préalablement avec la Lasure à l'huile teintée. Effectuer un essai sur le support.

3-Instructions générales

Vérifier l'aptitude du support comme requis (voir 2.1. et 2.3.). Examiner le pouvoir d'absorption, la solidité et la structure du support. Faire un essai sur les surfaces de haute qualité et critiques. Recourir à une main-d'œuvre suffisamment qualifiée, appliquer sans à-coups et ne pas interrompre la mise en œuvre. Couvrir soigneusement les surfaces ne devant pas être traitées afin de les protéger contre les projections.

Procurer un équipement de protection individuelle.

Mélanger soigneusement l'HUILE DURE PRO jusqu'au fond du pot avant l'emploi.

Sur une même unité de surface, employer uniquement des pots issus du même lot de fabrication. Mélanger les pots issus de lots différents entre eux avant d'entamer l'application.

La finition satin-mat peut être colorée avec maximum 20 % de Lasure à l'huile teintée. Mélanger la quantité nécessaire en une fois dans un seau. Faire d'abord un essai sur le support original. Veuillez noter que les vernis teintés sont plus difficiles à appliquer de manière égale et à entretenir.

Ne pas appliquer dans des conditions humides ni sur des surfaces chauffées.

Température minimale pendant la mise en œuvre : +18°C. Pendant le séchage, veiller à maintenir une aération et une température ambiante suffisantes, ne pas laisser la température baisser. Les couches fraîches doivent être ménagées, protégées des liquides, des salissures et de la poussière.

4-Application

Appliquer au pinceau plat, au spalter, à la brosse à vitrifier, au rouleau à vitrifier ou au pistolet (basse pression, haute pression,

Airmix).

Appliquer en couche fine, sans former d'excédent, régulièrement, dans le sens de la madure. Une application trop épaisse ou irrégulière perturbe le séchage et crée des imperfections. Ne pas former de cerne de rouleaux, de surcharge ni de raccord. • Si nécessaire, diluer avec maximum 3 % de DILUANT BALSAMIQUE. En cas d'inclusion de poussière ou de temps d'attente prolongé (> 1 semaine), effectuer d'abord un fin ponçage et dépoussiérer. Ranger les chiffons imbibés dans une boîte en métal hermétique en raison du risque d'auto-inflammation, veuillez consulter les indications de sécurité.

De même, en cas d'application au pistolet, éviter de former des couches épaisses et reprendre les excédents au pinceau, ne permettre à aucun « lac », excédent ou coulure de sécher. En cas de brouillard à base d'huile, veuillez prendre garde au risque d'auto-inflammation dans les nattes filtrantes des systèmes d'extraction.

5-Entretien et rénovation

Les traitements à l'huile à pores ouverts sèchent à cœur plus lentement, sont moins résistants en surface aux liquides, aux agents chimiques et aux rayures que les vitrificateurs et laques conventionnels. Ménager les surfaces fraîchement huilées et attendre au moins une semaine avant de les nettoyer (voir 2.4.1). Pour l'entretien courant, veuillez utiliser le LUSTRANT SOLS dans l'eau de nettoyage. Les surfaces usées, après nettoyage et ponçage, peuvent être retraitées dans le système.

6-Nettoyage des outils

Nettoyer soigneusement le matériel, les outils et les vêtements immédiatement avec le DILUANT BALSAMIQUE.

CARACTÉRISTIQUES IMPORTANTES POUR LA PHYSIQUE DU BÂTIMENT

Densité 20°C: 0,9 kg / L

Viscosité 20°C: env. 100 s (coupe 3 mm) NBN EN ISO 2431

Brillance à 85°: semi-brillant (satin-mat) NBN EN ISO 2813

Point éclair: > 61°C

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

FICHE TECHNIQUE HUILE DURE PRO

SÉCHAGE

En climat normal (20°C et 50% hygrométrie), sec au toucher et pouvant être traversé avec des protections au plus tôt après 24 heures. Résiste au blocage après quelques jours, éviter d'appliquer en excédent et de former des adhérences, notamment dans les fentes de parquet et les joints. Attendre au moins une semaine avant d'installer les meubles et les tapis, un temps d'attente plus long est avantageux.

CONSOMMATION

Sur du bois dur et imprégné pour sols, la consommation est d'environ 0,04 L par m². Déterminer la consommation sur le bois de mobilier, le liège et les carrelages en faisant un essai.

CONDITIONNEMENTS

750 ml code 79600
2,5 litres code 79601
10 litres code 79602

RECYCLAGE

Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer les résidus et les récipients vides conformément aux prescriptions légales.
Code de déchets CED: 080111 7.

STOCKAGE

Dans le bidon original hermétiquement fermé, se conserve au minimum pendant 24 mois. Refermer hermétiquement les bidons ouverts. Ne jamais transvaser dans un récipient ne résistant pas aux solvants.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles. Contient de l'essence d'oranges. Peut produire une réaction allergique.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Les chiffons, papiers et autres matériaux absorbants qui sont imprégnés peuvent présenter un risque d'inflammation ; les stocker et les éliminer dans un récipient fermé et ininflammable. Indications de danger : Instructions de sécurité : Tenir hors de

portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Consulter la fiche de données de sécurité CE. La fiche de données de sécurité est disponible sur demande.

Déclaration Par ces informations techniques, nous apportons nos conseils, basés sur nos connaissances et notre expérience pratique. Toutes les consignes sont données sans engagement et ne dispensent pas l'entreprise de mise en œuvre de vérifier elle-même l'aptitude du produit et de choisir la méthode de mise en œuvre en fonction du support. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications techniques au fil du développement du produit. Des additifs d'une autre marque, pour la mise en teinte, la dilution, etc., ne doivent pas être utilisés. Vérifier les teintes avant la mise en œuvre. Au moment de la parution d'une nouvelle édition, la présente fiche technique perd automatiquement sa validité. Les indications contenues dans les fiches de données de sécurité CE, dans leur dernière édition, font foi pour la classification conformément au règlement sur les substances dangereuses, pour l'élimination, etc.

Règlementation européenne COC
Valeurs limites Cat A/e 400 g/l 2010
contient 400 g/l maximum COV



Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU